

Comité Drôme Ardèche de Tennis de Table

71 Rue Latécoère 26000 VALENCE

Tél.: 04-75-75-47-80 Contact: contact@cdatt.fr

SAISON 2023 2024

CONVOCATION BARRAGES PHASE 1 SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 AU CHEYLARD

PR/D1

Rencontre N° 1

2^e de D1 LE CHEYLARD 2 contre 2^e de D1 AIRE PING 2 le perdant en D1 **Matin 9heures Rencontre N°2**

6^e de PR LA VOULTE 1 contre vainqueur de D1 LE CHEYLARD 2 / AIRE PING 2 **Après Midi** 13 heures

Le vainqueur jouera en PR, le perdant en D1

Les équipes 1^e et 2^e de PR VALENCE 3 ET MONTELIER 1 montent en R3 Les équipes classées 1^{ere} de D1 AUBENAS 2 et 3 montent en PR

D1/D2

Rencontre N° 3 11e de D1 ASPTT ROMANS 6 contre 6e de D2 ST RAMBERT 1 Matin 9heures Rencontre N° 4 12e de D1 VALENCE B TT 5 / 5e de D2 LE POUZIN 5 Matin 9 heures Rencontre N° 5 13e de D1 TRICASTIN 3 contre 4e de D2 AIRE PING 3 Matin 9 heures Les vainqueurs joueront en D1, les perdants en D2.

Les équipes classées 1° de poule de D2 : ERTT 2, MANTHES 4 et ANNONAY 3 montent en D1.

D2/D3

Rencontre N° 6 17° de D2 ROMANS 8 contre 8° de D3 ANNONAY 4 Après Midi 13 h. Rencontre N° 7 18° de D2 VALLON 1 contre 7° de D3 MONTELIMAR 4Après Midi 13 h. Rencontre N° 8 19° de D2 TRICASTIN 4 contre 6° de D3 DONZERE 2 Après Midi 13 h.. Rencontre N° 9 20° de D2 LA VOULTE 2 contre 5° de D3 ANNONAY 6 Après Midi 13 h. Les vainqueurs joueront en D2, les perdants en D3

Les équipes classées 1° de poule de D3 : LE POUZIN 6, LE CHEYLARD 4, AUBENAS 5 et AIRE PING 4 montent en D2.

Les équipes ne sont pas obligées de participer à cette journée. En cas de refus, l'équipe sera considérée perdante et jouera dans la division du perdant sans pénalité financière ou sportive.

<u>LIEU: Gymnase municipal Rue Louis Vincent 07160 LE CHEYLARD Tél.: 0475291448 JA: Gilles BERNARD gilbernard07@gmail.com</u> 06 01 09 59 78

<u>Ouverture de la salle: 8 heures. Pointages: 8 heures 30 le matin et 12 heures l'après-midi</u>

BUFFET/BUVETTE SUR PLACE